

RÈGLEMENT DE LA BALADE GOURMANDE NOCTURNE DU SAMEDI 3 JUIN 2023

1. Parcours de type familial d'environ 12 km, diurne et nocturne, allure libre. Les départs se feront de 18h à 18h30. Nombre de places limité. Tarifs : Adultes 19 €, Moins de 12 ans : 13 €.
2. Le circuit est balisé. Sur le parcours : 4 étapes de restauration. Bonnes chaussures, gilet de sécurité et lampe de poche sont conseillés.
3. Les participants doivent être en bonne santé et aptes à pratiquer la marche.
4. Les mineurs seront sous la responsabilité d'un adulte les accompagnant.
5. La marche est couverte par une police d'assurance n° 41789295M souscrite auprès de Groupama.
6. Les participants doivent faire tamponner leur bulletin au départ et à chaque étape de restauration, ainsi qu'à l'arrivée afin que l'on s'assure qu'aucun participant ne s'est égaré.
7. Les organisateurs se réservent le droit d'exploiter les photographies prises sur le parcours.
8. Les organisateurs pourront annuler ou modifier la marche en cas de force majeure.
9. Si l'annulation est faite par les organisateurs, avant le départ, les inscriptions seront remboursées.
10. Les bulletins d'inscription, dûment remplis, avec le règlement par chèque (à l'ordre de l'association « Connaître Meyrals ») doivent parvenir avant la **date limite du 27 mai 2023** à l'adresse suivante : **Mme Pierrette Vallas, 101 rte de la Bergerie. 24220 Meyrals ou à la Mairie de Meyrals.**
11. Les inscriptions seront closes dès que l'objectif de participation sera atteint. L'information paraîtra sur PanneauPocket, randomeyrals.com et meyrals.fr.
12. Les participants s'engagent à rester sur l'intégralité du parcours et à respecter le règlement de cette Balade Gourmande Nocturne.

LES NUMÉROS D'URGENCE

EN CAS DE PROBLÈME :

Organisation : 06 81 48 04 22 ou 06 74 00 72 91

EN CAS D'URGENCE ABSOLUE : 18 ou 15 ou 112

Encore des conseils !

- Respectez le code de la route : le marcheur n'est pas prioritaire sur les traversées de routes, vous devez laisser le passage aux voitures.
- Respectez la nature, ne laissez aucun détritrus
- Évitez de cueillir plantes, fleurs et fruits
- Ne dérangez pas la faune (sauvage ou dans des parcs)
- Ne fumez pas dans les espaces boisés
- Profitez des haltes gourmandes...mais ne vous attardez pas
- Si vous voyez des créatures étranges, passez à l'eau minérale !

BIENVENUE À MEYRALS !!!

BON PARCOURS À TOUS !